



Mon agence gestionnaire vend sa clientèle.

Par **Yoyoche**, le **01/08/2013 à 18:01**

Bonjour, l'agence qui gère le location de mon appartement vend sa clientèle a une autre agence. Suis-je obligée de laisser mon dossier a cette nouvelle agence Jusqu'a l'échéance ? Ou, puis-refuser la nouvelle agence et résilier tout de suite mon mandat de gestion et choisir moi-même mon nouveau gestionnaire ? Merci pour votre réponse. Cordialement. Marie.